

ministre, approuve le chiffre d'un quart p. 100 des crédits de la défense nationale que j'ai proposé, ce qui serait un début approprié qui permettrait au gouvernement de verser une subvention au fonctionnement de cet organisme qui, depuis sa fondation en 1962 a effectué un travail très utile en nous aidant à comprendre les causes de la guerre et à trouver des moyens de favoriser la paix.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en rapport avec cette question, le gouvernement a déjà reçu les instances des députés de Davenport (M. Caccia), d'Ontario (M. Cafik), de Victoria (M. Groos) et de New Westminster (M. Hogarth). Je puis assurer au député de Comox-Alberni (M. Barnett) que le gouvernement a la plus haute considération pour les personnes qui travaillent à l'intérieur de l'Institut canadien de recherche pour la paix.

Alors que j'étais le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Alcock et nous avons discuté d'un certain nombre de projets. J'ai regretté alors que nous ne puissions pas l'aider davantage. Depuis, nous avons évidemment entrepris une campagne d'austérité en ce qui concerne le budget et le gouvernement est désolé de n'être pas en mesure actuellement de contribuer à l'atteinte des objectifs méritoires de l'Institut. Je signale que la recherche fondamentale que préconise l'Institut reçoit une aide gouvernementale indirecte dans les universités canadiennes.

Je le répète, je regrette que le gouvernement ne puisse pas aider l'Institut en ce moment bien qu'il reconnaisse la valeur de sa cause.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 20 du soir.)